Université de Montréal et du monde.

École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement

BC2

Prix d'excellence BC2 – Jean-Marc Latreille en architecture de paysage

Le prix d'excellence BC2 – Jean-Marc Latreille en architecture de paysage récompense un(-e) ou des étudiant(-e)s dont le projet se distingue par l'excellence de l'intégration des potentiels et contraintes physiques du site dans la proposition d'aménagement..

Le prix s'adresse aux étudiant(-e)s finissant(-e)s du baccalauréat en architecture de paysage.

Montant de la bourse : 3 000 $

Le montant de la bourse sera versé à la personne récipiendaire en deux versements de 2 500 $, le premier à la rentrée universitaire et le second au trimestre d'hiver, après avoir complété au moins 12 crédits

Critères d'attribution :

- Être inscrit(-e) en 3e année du baccalauréat en architecture de paysage ;
- Bonne compréhension des caractéristiques physiques du site ;
- Démonstration que les enjeux en lien avec les caractéristiques physiques ont été intégrés dans la proposition d'aménagement ;
- Illustration d'une approche innovante et durable dans la mise en valeur des caractéristiques physiques du site ;
- Grande qualité du projet répondant à des objectifs de conception originaux.

Comité d'attribution :

- La direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage (ou une personne représentante) préside le comité ;
- Un(-e) professeur(-e) en architecture de paysage ;
- Un(-e) professionnel(-le) du milieu, à priori une personne représentante du donateur ;
- Un(-e) représentant(-e) de BC2 Groupe Conseil à titre d'observateur.

Calendrier :

- Promotion et diffusion du prix : Automne-hiver ;
- Attribution du prix : Hiver ;
- Reconnaissance : EFFA ou autre événement selon l'atelier ou le cours.